

baromètre de l'ARTISANAT



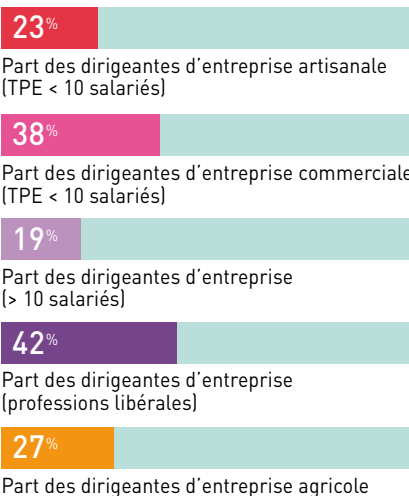
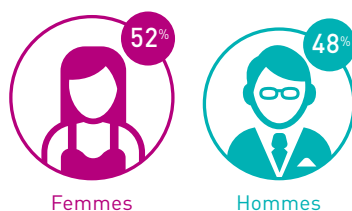
LA MIXITÉ DES MÉTIERS en chiffres

Dans l'artisanat, un actif sur quatre est une femme

**Plus de dirigeantes
d'entreprise dans
les TPE que dans
les PME**

Dans l'artisanat, 23 % des chefs d'entreprise sont des femmes, un chiffre inférieur à la part de dirigeantes d'entreprise du commerce (38 %), mais supérieur à celui des PME (19 %).

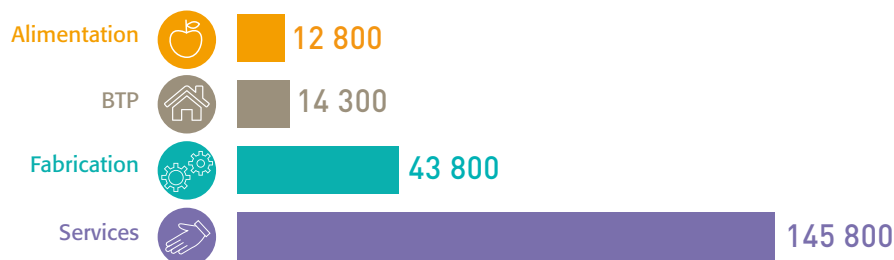
Part des femmes
dans la population



Source : INSEE, recensement
général de la population 2013.
Traitement ISM.

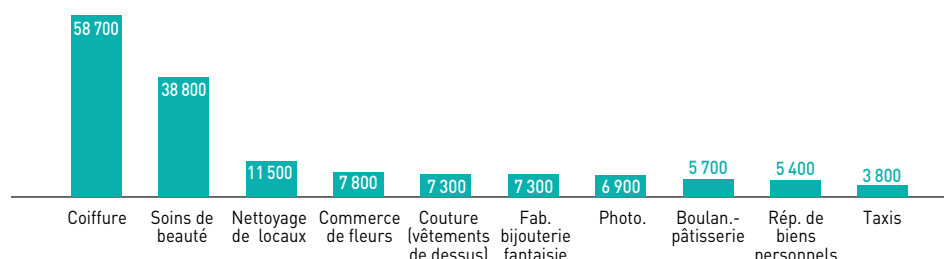
**Un quart des
chefs d'entreprise
sont des
femmes**

En 2015, 224 000 chefs d'entreprise artisanale sont des femmes, dont 217 000 (97 %) sont indépendantes non salariées. Les deux tiers d'entre elles mènent une activité de services.



**Palmarès des activités
comportant le plus grand
nombre de femmes
dirigeantes non salariées**

Trois secteurs concentrent la moitié des femmes « installées à leur compte » : la coiffure, les soins de beauté, et les activités de nettoyage de locaux.

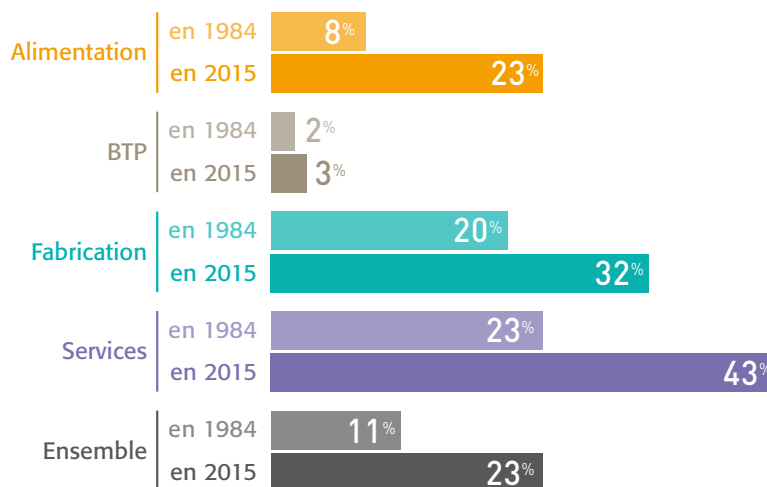


Source : RSI, base des indépendants (dirigeantes non salariées, y compris sous régime micro-entrepreneur, hors conjointes collaboratrices, au 31 décembre 2015). Traitement ISM.

En 30 ans, la part de dirigeantes d'entreprise a doublé

Évolution de la part de dirigeantes d'entreprise par secteur de l'artisanat

La part de dirigeantes d'entreprise varie considérablement selon les activités : de 3 % dans le BTP à 43 % dans les services. En 30 ans, cette représentation a globalement doublé (et même triplé dans l'artisanat de l'alimentation).



Source : RSI, base des indépendants (dirigeantes non salariées, y compris sous régime micro-entrepreneur, hors conjointes collaboratrices, au 31 décembre 2015). Traitement ISM.

47 % des femmes à leur compte sont sous régime micro-entrepreneur

Régime des chefs d'entreprise indépendants

Parmi les indépendants non salariés, les femmes font plus souvent le choix du régime micro-entrepreneur que les hommes, cela dans toutes les activités sauf le BTP.

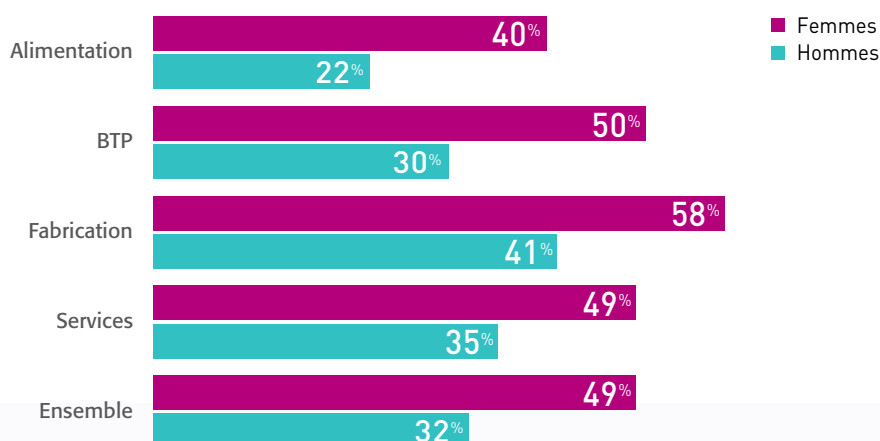


Source : RSI, base des indépendants (dirigeantes non salariées, y compris sous régime micro-entrepreneur, hors conjointes collaboratrices, au 31 décembre 2015). Traitement ISM.

Des dirigeantes d'entreprise plus diplômées que les hommes

Part de chefs d'entreprise détenant au moins un diplôme de niveau IV (BAC ou autre)

Les dirigeantes d'entreprise artisanale sont plus diplômées que leurs homologues masculins : 49 % ont au moins un niveau baccalauréat (dont 17 % sont diplômées de l'enseignement supérieur) contre 32 % des hommes. Cette caractéristique est observée dans tous les secteurs.

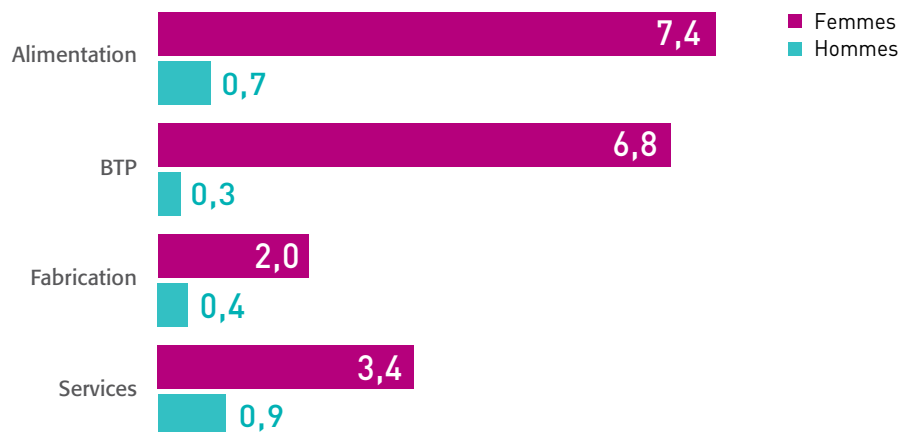


Source : INSEE, recensement général de la population 2013 – champ chefs d'entreprise artisanale de moins de 10 salariés. Traitement ISM.

20 000 conjointes collaboratrices

Nombre de conjoints collaborateurs en 2015 par secteur et par sexe (en milliers)

De nombreuses femmes travaillent régulièrement dans l'entreprise de leur conjoint. Certaines ont un statut d'associée ou de salariée, d'autres ont opté pour le statut de conjointe collaboratrice. Ces dernières sont plus nombreuses dans l'artisanat de l'alimentation, dont les entreprises restent plus souvent pilotées en couple.

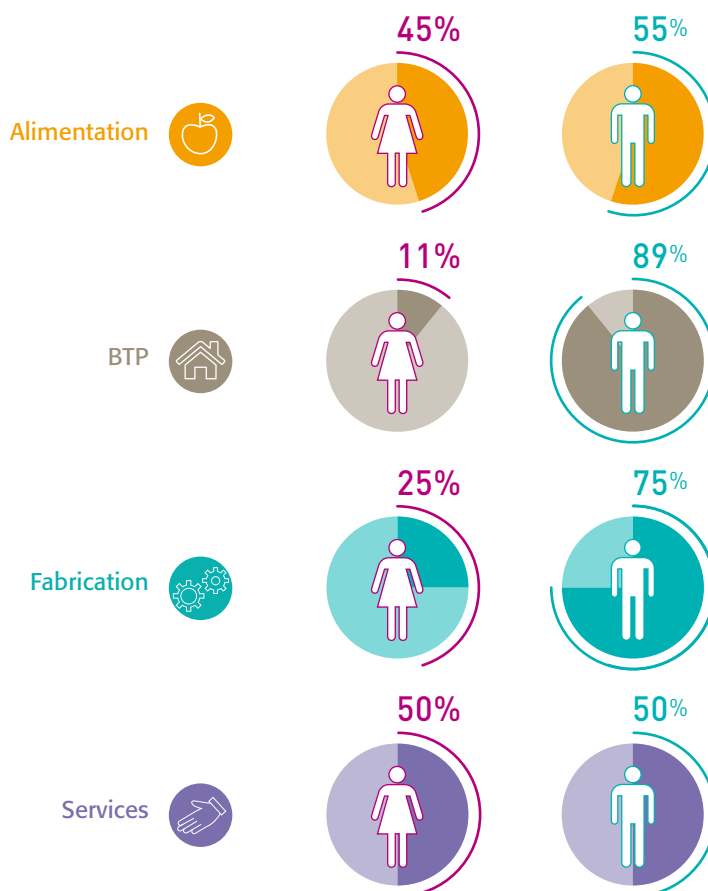


Source : RSI, base des indépendants (dirigeantes non salariées, y compris sous régime micro-entrepreneur, hors conjointes collaboratrices, au 31 décembre 2015). Traitement ISM.

Un tiers des salariés sont des femmes

Sexe des salariés de l'artisanat par secteur

455 000 femmes sont salariées dans les TPE artisanales. La parité hommes/femmes existe dans les effectifs de l'alimentation et des services. Les femmes sont moins présentes parmi les salariés de l'artisanat de fabrication et du BTP.



Source : INSEE DADS 2013 – base : postes salariés des TPE de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales. Traitement ISM.

Métiers de femmes, métiers d'hommes

En revanche, la parité est rare dans les métiers exercés. Les trois-quarts des femmes salariées de l'artisanat occupent des métiers de services ou des fonctions transverses (secrétariat, vente, comptabilité) alors que les hommes sont majoritairement ouvriers du BTP et de fabrication. Les métiers à recrutement mixte sont principalement ceux de la photographie, de la prothèse dentaire, des métiers d'art, du textile-habillage et du nettoyage.

Part des femmes parmi les postes salariés

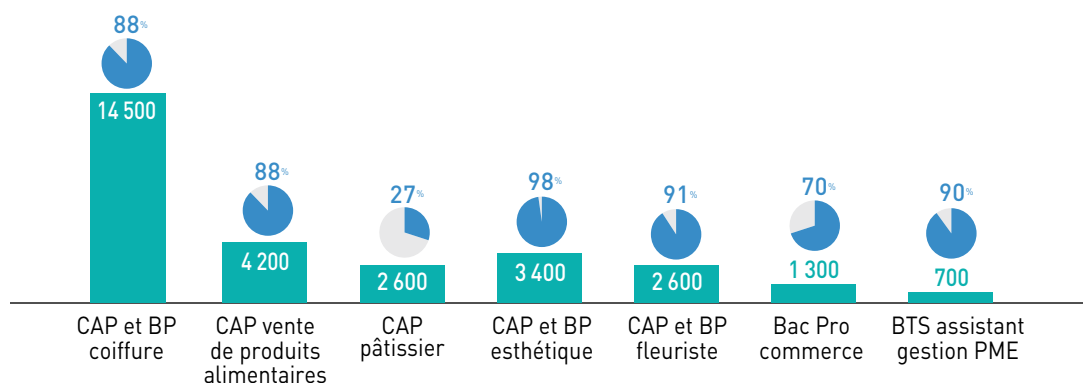
Métiers à recrutement masculin	Métiers mixtes	Métiers à recrutement féminin
- Ouvriers du gros œuvre et des travaux d'installation du BTP (0 %) - Carrossiers, mécaniciens automobiles (0 %) - Déménageurs (1 %) - Chaudronniers (1 %) - Métalliers, réparateurs en mécanique (1 %) - Jardiniers (2 %) - Bouchers (3 %) - Peintres en bâtiment (4 %) - Ouvriers qual. scierie, ameublement (4 %) - Métreurs et techniciens du BTP (6 %)	- Ambulanciers (34 %) - Ouvriers nq de l'impression (38 %) - Ouvriers des labs. photographiques (40 %) - Photographes (41 %) - Spécialistes de la prothèse médicale (44 %) - Ouvriers nq divers de type artisanal (46 %) - Ouvriers qual. de type artisanal (50 %) - Opérateurs qualifiés du textile mégisserie (52 %) - Nettoyeurs (54 %) - Tailleurs et couturiers qualifiés (56 %) - Ouvriers nq du textile confection (60 %)	- Secrétaires (98 %) - Manucures, esthéticiens (94 %) - Vendeurs en alimentation (93 %) - Assistants de direction (91 %) - Employés comptables (89 %) - Caissiers de magasin (83 %) - Coiffeurs (83 %) - Fleuriste (82 %)

Source : INSEE DADS 2013 – base : postes salariés des TPE de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales. Traitement ISM.

Apprentissage : 26 % des effectifs formés sont des femmes

Part et nombre de femmes dans les principaux diplômes préparés par les apprenties

37 400 apprenties étaient formées en 2014-2015 dans les TPE artisanales. Leurs choix de formation semblent perpétuer les orientations des générations précédentes : elles sont majoritaires dans les formations des métiers de services (soins à la personne, fleuristerie) et dans les métiers de vente et de gestion.



Source : MEN-MESR, SIFA, 2014/15 – traitement ISM, apprentis formés dans les TPE artisanales de moins de 20 salariés.

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 5 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs, les territoires).

Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'Institut Supérieur des Métiers, de fichiers de données nationaux (INSEE, ACOSS-URSSAF, Banque de France, DEPP, etc.) sur le champ de l'artisanat.